

Forum Gourmand

INTERPROFESSIONNEL



A la ferme des Ombrages Les charcuteries d'André Ruel Du simple ...et du bon

Les grandes étapes

✓ 1996

Installation sur la ferme familiale avec 6 ha,
3 truies, 5 cochettes et 30 porcelets
et avec l'envie d'entreprendre et d'innover.

✓ 1997

Brevet Professionnel transformation des viandes :
le technicien supérieur en mécanique
devient éleveur-charcutier.
1^{er} marché à Saint Agrève et vente
à la Halle Fermière du Mazet St Voy.

✓ 2001

Construction d'un atelier de transformation
et d'un point de vente à la ferme.

✓ 2006

Fin de la vente sur les marchés.

✓ 2008

De nouveaux produits pour pallier l'augmentation
du prix de l'aliment des porcs.
Caillettes, boudin, et pâté de couenne régaler
les consommateurs qui retrouvent les goûts d'autrefois.

Contact :
La ferme des Ombrages
43520 Le Mazet St Voy
Tel : 04.71.65.09.98



Mon initiative

Élever, transformer et vendre des porcs charcutiers en développant des recettes d'autrefois avec des méthodes d'aujourd'hui. Innover et créer de nouveaux produits pour proposer une gamme typique qui fait la réputation de « la maison ». Vendre exclusivement à la ferme pour éviter les marchés très gourmands en temps de travail, d'où la création d'un atelier de transformation et d'un point de vente au rez-de-chaussée de la maison d'habitation au Mazet St Voy.

Quelles étaient vos difficultés principales ?

Offre inférieure à la demande.
Réglementation administrative lourde et de plus en plus contraignante.

Quelles ont été vos satisfactions ?

Vivre sur une petite ferme grâce à la transformation fermière.
Produits reconnus par 2 titres « Fermier d'or » au niveau régional.
Satisfaction de voir mes produits appréciés par les consommateurs.

Quel est le conseil que vous donneriez à un porteur de projet ?

Démarrer avec l'appui de quelqu'un du métier, persévérer et innover sans cesse.



Notre projet en quelques chiffres clés...

Une ferme de 13 ha
3 à 5 porcs transformés
par semaine



- Pôle d'Excellence Rurale du Massif Mézenc-Gerbier -

Action cofinancée par le Ministère de l'Agriculture et les Chambres d'Agriculture d'Ardèche et de Haute-Loire.